



**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 19 septembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 13 septembre 2022  
Date de publication : 26 septembre 2022

**Conseiller présents :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Paul ROCHE à Mme Sylvette MARCHAND  
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Nicolas GOMET (DCM 22.19.09.79)

**Conseillers absents non représentés :**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 22.19.09.97)

**Référence**

22.19.09.87

**Commission**

Affaires Sociales, Familiales  
et Scolaires

**Objet**

Classe relais Nord Jura –  
Subventions aux PEP du Jura  
pour les années 2021-2022

**Secrétaire de séance**

Daniel GERMOND

**Rapporteur**

Nathalie JEANNET

La Ville de Dole accueille, à l'école Pointelin, une classe relais qui accompagne des collégiens issus du nord du département du Jura, en situation de rupture scolaire.

Afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes, un internat relais est adossé à cette classe pour les accueillir hors temps scolaire.

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le collège de l'Arc, le Département du Jura, et la Ville de Dole, l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Jura (PEP 39) gère cet internat.

Selon la convention partenariale signée, la Ville de Dole soutient le dispositif en :

- mettant à disposition les locaux de la classe relais au sein de l'école Pointelin,
- assurant l'entretien des espaces verts de l'internat relais situé rue Plumont,
- versant une subvention de 3 100 € par an aux PEP du Jura pour participer au fonctionnement de l'internat relais.

La convention partenariale stipule que la subvention doit faire l'objet d'une délibération annuelle d'attribution par la Ville de Dole.

En 2021, la délibération n'a pas été prise et la subvention n'a pas pu être versée.

Ainsi,

Vu la convention du 2 février 2021 – « Internat du dispositif classe relais de Dole – convention d'utilisation et de fonctionnement »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 14 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Jura pour la gestion de l'internat relais Nord Jura pour un montant de :
  - o 3 100 € au titre de l'année 2021,
  - o 3 100 € au titre de l'année 2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions d'octroi de subvention.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Actions Éducatives
- Éducation Nationale

*Fait à Dole, le 19 septembre 2022.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOUX*

